



En bref

La discrimination raciale plus fréquente au travail ?¹

(SLR juillet 2015)

Ainsi que le montrent les sondages et les cas recensés par les centres de consultation, la discrimination raciale est particulièrement fréquente dans le milieu professionnel. De plus, la population issue de la migration est également **surreprésentée dans les chiffres du chômage** et parmi les **bas salaires**. Victimes d'une **discrimination multiple**, les femmes nées à l'étranger sont particulièrement défavorisées.

Les propos et les actes ouvertement racistes sur le lieu de travail sont rares, mais les préjugés se manifestent indirectement au travers de moqueries ou de harcèlement. Ces comportements détériorent l'ambiance de travail et peuvent se répercuter négativement sur toute l'entreprise. Toutefois, les inégalités sur le marché de l'emploi peuvent aussi avoir d'autres motifs, par exemple un faible niveau de formation ou un statut de séjour incertain, et ne doivent donc pas être automatiquement assimilées à de la discrimination raciale. En outre, celle-ci peut également toucher des personnes de nationalité suisse qui ont un nom à consonance étrangère, une couleur de peau différente ou une autre religion.

S'il est difficile de prouver et de recenser les cas de discrimination sur le marché de l'emploi, son existence est néanmoins attestée par les résultats des sondages et les chiffres des centres de consultation. Elle semble être particulièrement fréquente au niveau de la recherche d'emploi et dans le quotidien professionnel. De l'avis des personnes sondées dans le cadre de **l'enquête Vivre ensemble en Suisse 2010-2014**, c'est au travail qu'elles sont le plus confrontées à la discrimination, ainsi que dans l'espace public. Un constat corroboré par les 9 % de personnes interrogées qui font état d'opinions systématiquement xénophobes sur leur lieu de travail.

¹ A intervalles réguliers, le Service de lutte contre le racisme (SLR) met en lumière un domaine de la vie quotidienne touché par la discrimination raciale. Il se base pour ce faire sur son rapport bisannuel sur le sujet. Cf. rubrique « En bref – Aperçus par thème » sur le site web du SLR : www.slr.admin.ch/ > Rapports et monitoring > En bref – Aperçus par thème

Toujours selon cette enquête, les cas de discrimination lors de la recherche d'emploi semblent progresser. S'agissant des nationalités avec lesquelles les personnes sondées pourraient s'imaginer travailler, d'importants préjugés se dessinent : les collègues issus des pays de l'UE voisins de la Suisse sont mieux acceptés que les personnes originaires de pays arabes et africains, de Turquie, d'Albanie ou de Russie.

Chômage et bas salaires

Le taux de chômage des personnes issues de la migration est plus de deux fois supérieur à la moyenne. Les bas salaires sont également légion, puisqu'ils concernent près de 20 % d'entre elles – en majorité des femmes. Encore une fois, les ressortissants de pays non européens sont particulièrement touchés, de même que les femmes nées à l'étranger, victimes de discrimination multiple. Tant du point de vue du taux d'emploi que du revenu, ces dernières s'en tirent moins bien que les Suissesses, lesquelles ont à leur tour un taux d'emploi mais aussi un revenu moins élevé que les hommes, qu'ils soient suisses ou nés à l'étranger.

Amélioration requises

Différentes mesures ont été prises à différents niveaux pour atténuer, voire supprimer, ces différentes formes de discrimination dans le monde du travail. Elles visent notamment une meilleure reconnaissance des diplômes étrangers, la validation des formations et des expériences professionnelles réalisées à l'étranger et un accès facilité au marché de l'emploi pour les réfugiés et les personnes admises à titre provisoire.

Informations complémentaires

- Discrimination raciale en Suisse. Rapport du Service de lutte contre le racisme 2014. Service de lutte contre le racisme (SLR), Berne 2015
- www.slr.admin.ch > Domaine d'activité Monde du travail
- <http://www.dialog-integration.ch/fr/au-travail> (Conférence tripartite sur les agglomérations – CTA – Dialogue sur l'intégration au travail)